



Collectif National des Céramistes

Le 12 Novembre 2018

Chers collègues,

L'Assemblée générale du CNC a eu lieu les 6 et 7 novembre à Lunas, vous en recevez le compte-rendu en même temps que ce courrier. Nous nous sommes retrouvés pas très nombreux mais le quorum étant atteint les débats ont bien eu lieu.

Ils ont été comme toujours l'occasion d'échanges nourris, parfois animés, toujours intéressants. Les expériences, les avis, les projets exposés et discutés donnent toujours lieu à des réflexions créatrices, on arrive avec un point de vue et on se surprend à le voir évoluer au contact des autres. Et comme c'est aussi un moment de convivialité et d'amitié on en repart toujours conforté dans l'idée que notre Collectif est précieux et utile.

Voici pour la conclusion positive qu'on peut tirer de ces deux journées.

Il y a hélas un constat plus difficile à assumer. Une des tâches à accomplir dans l'ordre du jour concernait le renouvellement du bureau avec deux gros postes à remplacer : la trésorerie (Catherine Cottonian souhaitant arrêter après dix ans de travail), et le secrétariat suite à la défection d'Agathe Claquin élue l'an dernier. Personne ne souhaitant s'investir dans le bureau nous sommes quitté sur cet échec, en constatant plusieurs choses :

- Si il est relativement facile de trouver des personnes acceptant de travailler au sein des diverses commissions, sur des sujets précis, rentrer au bureau du CNC semble pour ses membres une tâche démesurée.
- Il est notable que l'AG a réuni principalement des « anciens » ayant déjà beaucoup donné. Les nouvelles générations auraient-elles perdu le sens de l'engagement collectif ?
- Ce triste constat s'observe aussi au sein de nos associations qui font face à la même problématique.

En tout état de cause il faudra bien trancher, et une stricte application des statuts impose la convocation d'une AG extraordinaire. Elle aura lieu le mardi 8 janvier à St Jean de Fos, les convocations arriveront en temps utile.

L'ordre du jour portera sur une question simple, en l'absence de candidats et devant l'impossibilité de constituer un bureau (il faut impérativement 5 personnes) il faudra voter la dissolution du Collectif National des Céramistes. Une communauté de 17 assos regroupant environ 700 atelier ne parvenant pas à désigner quelques personnes pour l'incarner n'a pas lieu d'être, l'équation est simple.

Notre métier est fragile, comme toute activité créatrice il comporte une grande part de précarité. Le réseau qui a été créé à partir de presque rien il y a plus de Trente ans a permis, grâce aux associations, grâce au CNC, la création de nombreux marchés de potiers (lieux d'échanges, de profit, de rencontres).

Il a aussi permis de soutenir des collègues dans la détresse (avec Terre de solidarité), il travaille

pour cela avec Ateliers d'Art de France, ainsi que sur les questions de légalité et de toxicité (le CNC aide à la diffusion de l'info et a payé une part des frais d'avocat).

Il donne des outils d'information et de promotion pour les initiatives locales partout sur le territoire (calendrier des marchés, création des panneaux didactiques, site internet et page facebook relayant vos manifestations, Journées Nationales de la Céramique).

Oui, nous sommes fragiles mais nous sommes aussi enviés par d'autres corps de métier ne disposant pas d'un tel atout. C'est la poursuite ou l'arrêt de ce travail qui devra être décidé, et cela ne peut en aucun cas relever de la seule responsabilité des membres du bureau actuel.

Nous vous invitons à méditer sur cette question et espérons bien évidemment une réponse positive le 8 janvier.

Bon courage et bonnes ventes à toutes celles et ceux qui sont sur les salons et les marchés d'hiver, nous vous souhaitons d'avance de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le 8 Janvier.

Le bureau du Collectif :

Chloé PASSAVY

Catherine CONTONIAN

Vincent TOURNEBIZE

Denis CAUSSAT

Collectif National des Céramistes – Siège social : ACLB - La Borne – 18250 HENRICHEMONT

contact@collectif-ceramistes.org - Tel 07 86 58 42 32

SIRET : 432 557 551 000 20 – APE 9499 Z